## Elections régionales 2021

Association pour le Développement de la Fiction

6 propositions pour le développement économique et culturel de la filière Cinéma – Audiovisuel – Nouveaux Médias





#### Introduction

La filière régionale Cinéma, Audiovisuel et Nouveaux Médias est durement touchée par la crise sans précédent que nous vivons depuis plus d'un an. Nombreux.ses sont les professionnel.le.s du secteur à être impacté.e.s (auteur.e.s, producteur.rice.s, technicien.ne.s, comédien.ne.s, etc.), et qui le seront durablement.

Ces derniers mois, l'ADEFI a donc renforcé son engagement aux côtés des professionnel.le.s pour répondre de manière efficace et pragmatique aux problématiques qu'ils ont rencontrées : accompagnements personnalisés, recensement et relai d'informations sur les mesures de soutien mises en place pour la filière, et remontées de terrain auprès des institutions sur les difficultés éprouvées.

A l'heure des annonces d'un retour progressif à "la vie normale", il est plus que jamais nécessaire que la région des Pays de la Loire saisisse les opportunités de développement économique et culturel qu'offre notre filière. L'ADEFI souhaite faire des propositions en ce sens, afin de participer à la réflexion collective autour de ces enjeux essentiels.

Camille Chandellier, Présidente de l'Association pour le Développement de la Fiction

#### L'association

Créée en 2007, l'Association pour le Développement de la Fiction (ADEFI, ex-OPCAL) est une association de professionnel.le.s du cinéma, de l'audiovisuel et des nouveaux médias en Pays de la Loire, qui œuvre au développement, à la structuration et à la promotion de la filière régionale.

Le projet de l'association s'articule autour de trois axes principaux :

- Soutenir l'émergence, levier nécessaire au développement d'œuvres d'initiative régionale ;
- Encourager la création de fiction ;
- Structurer la filière économiquement, notamment via un écosystème d'entreprises pérennes et la création d'emploi.

L'ADEFI organise tout au long de l'année, notamment dans les grands festivals de la région, des temps d'échange et de rencontre (workshops, tables rondes, masterclass, projections, débats, etc.) en partenariat avec d'autres organisations professionnelles, et participe activement à la réflexion politique autour de la filière, en lien avec les institutions régionales et nationales.

Depuis 14 ans maintenant, l'ADEFI œuvre au soutien des initiatives ambitieuses et audacieuses, à l'accompagnement des professionnel.le.s et notamment des plus jeunes, à la valorisation des œuvres, des compétences et des talents régionaux et, plus largement, à la mise en place de collaborations, de partenariats et d'un véritable projet collectif au sein de la filière. Notre ADN n'a pas changé : une association indépendante, plaçant les intérêts et les besoins des professionnel.le.s des Pays de la Loire au cœur de son projet.

### 2020 en quelques chiffres...

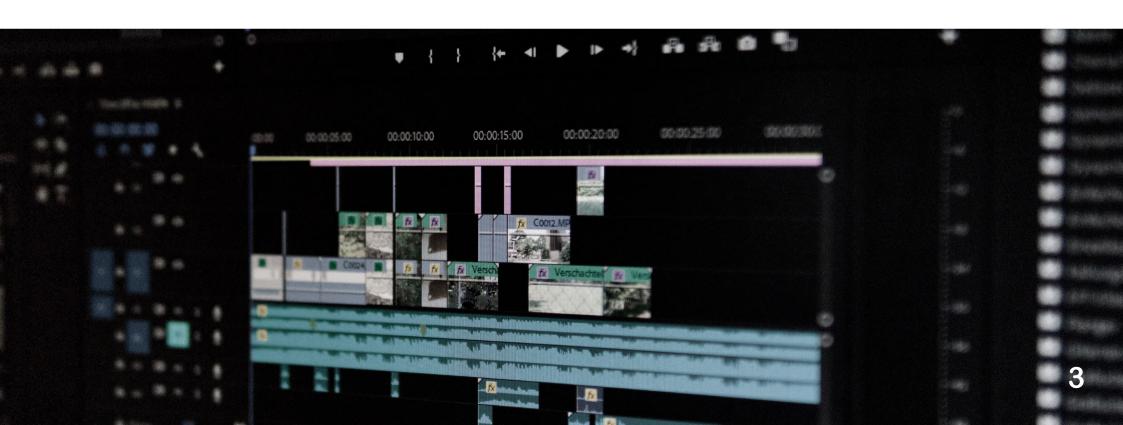


# Pour la mise en place d'un projet politique ambitieux en faveur de la fiction en Pays de la Loire

La fiction est un levier essentiel du développement économique de notre filière et de la création d'emploi, mais elle reste néanmoins le parent pauvre de la politique régionale en matière de cinéma, audiovisuel et nouveaux médias.

Les régions qui ont fait le choix de s'engager activement dans le soutien à la création de fiction via des dispositifs structurants et innovants ont vu ces initiatives porter leurs fruits et permettre l'émergence d'auteur.e.s et la consolidation d'un écosystème de sociétés pérennes sur leur territoire.

La région des Pays de la Loire plaçant l'emploi parmi ses priorités et se voulant être un véritable partenaire pour les entrepreneur.euse.s et les créateur.rice.s, il nous semble indispensable qu'elle se saisisse de cet enjeu majeur que représente la fiction pour le développement économique et culturel de notre filière.



Forte de ces constats, l'ADEFI souhaite soumettre aux candidats aux élections régionales 6 propositions pour un meilleur développement de la filière Cinéma, Audiovisuel et Nouveaux médias. Ces propositions n'ont pas vocation à l'exhaustivité, mais posent les bases d'une réflexion nécessaire et urgente.

#### 1. Aide à la conception de fiction

Le développement et la structuration de la filière Cinéma, Audiovisuel et Nouveaux Médias passent nécessairement par la consolidation d'un écosystème d'entreprises régionales produisant et distribuant régulièrement des projets de fiction ambitieux.

A l'heure où les soutiens au développement et à la pré-production s'amenuisent drastiquement au niveau national, ce dispositif innovant permettrait aux sociétés de production et de distribution régionales de devenir des partenaires attractifs pour les auteur.e.s et les co-producteur.rice.s, français.e.s ou étranger.ère.s. Ainsi, cette aide encouragerait les entreprises de la région à se positionner sur des projets qu'elles n'auraient pas pu initier ou rejoindre sans ce soutien.

À l'image d'expériences récentes menées par les régions les plus en pointe sur le développement de leur filière (Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Centre Val-de-Loire, par exemple), l'idée serait de créer un dispositif de soutien innovant :

- répondant à un objectif culturel, économique et d'attractivité du territoire ;
- permettant d'accélérer le développement d'un tissu d'entreprises pérennes qui portent des projets ambitieux et pourvoyeurs d'emplois ;
- participant de ce fait à la structuration globale de la filière régionale ;
- encourageant la diversité des œuvres produites en région ;
- renforçant ainsi la visibilité et la compétitivité des entreprises régionales à l'échelle nationale, européenne ou internationale.

L'ADEFI a présenté ce projet au Conseil régional lors d'un premier rendezvous en novembre 2019, puis de manière plus détaillée en janvier 2020.

#### 2. Aide à l'écriture pour les auteur.e.s

L'écriture est à l'origine du processus de création et est à ce titre décisive pour la richesse et la diversité des œuvres et le développement de la filière dans sa globalité. Néanmoins, la région des Pays de la Loire est l'une des dernières régions françaises à ne pas disposer d'une aide à l'écriture en direction des auteur.e.s. L'ADEFI milite depuis de nombreuses années pour la création d'une telle aide, assortie d'un programme d'accompagnement des auteur.e.s, qui soutiennent notamment l'émergence et la création de fiction. Notre engagement sur cette question n'a pas faibli depuis notre première demande officielle à la région en 2015.

Début 2020, nous avons établi avec la Plateforme un projet commun de soutien pour les auteur.e.s (aide financière + accompagnement stratégique et artistique), que nous avons soumis au Conseil régional. La Région dispose donc d'une proposition clés-en-main sur ce sujet.

# 3. Renforcement du soutien du fonds d'aide envers la filière régionale

Il est essentiel que le fonds d'aide à la création ne soit pas uniquement un outil au service de l'accueil de tournages, mais permette également un meilleur soutien à la filière régionale, et notamment aux œuvres portées par des auteur.e.s et/ou producteur.rice.s de la région. Il est indispensable que le Conseil régional soit attentif au soutien apporté à ces œuvres, ainsi qu'à celles impliquant significativement les talents et compétences des technicien.ne.s, comédien.ne.s et prestataires de la région.

# 4. Poste pour l'accompagnement des professionnel.le.s de la fiction

Depuis sa création, l'ADEFI accompagne, conseille et soutient les professionnel.le.s de la fiction en Pays de la Loire. L'association apporte notamment à ce titre son aide aux jeunes, et à certains publics demandant une attention et une assistance particulières (professionnel.le.s en reconversion, en décrochage, ou qui cherchent à reprendre une activité après une période d'éloignement).

Les actions et dispositifs que nous proposons rencontrent un succès toujours grandissant et attirent, au fil des années, un nombre croissant de participant.e.s. Néanmoins, l'ADEFI, du fait de son budget très limité, ne fonctionne que grâce à l'engagement de bénévoles, et ses actions sont contraintes par ses moyens humains limités.

Les besoins d'assistance et de conseil des professionnel.le.s de la fiction en Pays de la Loire restent régulièrement sans réponse, faute de référent.e.s compétent.e.s disponibles. Nous appelons donc à la création d'un poste dédié à l'accompagnement des professionnel.le.s de la fiction au sein de l'ADEFI, afin de palier ce manque de plus en plus criant.

### 5. Aide à la post-production

Une aide à la post-production répond à un double objectif : apporter un soutien complémentaire aux œuvres les plus fragiles financièrement, mais également contribuer au développement d'une filière régionale de post-production de qualité (technicien.ne.s et prestataires techniques).

Ce dispositif de soutien est encore peu répandu mais démontre son efficacité et engendre des retombées vertueuses pour les filières de post-production dans les régions qui s'en sont emparées. Pour fonctionner pleinement, il doit être ouvert aux sociétés de production régionales et nationales.

### 6. Aide économique à la fiction audiovisuelle

En complément du fonds d'aide à la création, fonctionnant sur des crédits culturels, nous proposons la création d'un fonds sur crédits économiques, dédié aux aides à la production de projets de fiction audiovisuelle (TV ou plateformes), présentant un fort potentiel en terme de retombées économiques.

Ces projets, dont seul l'intérêt économique serait jugé, et non l'intérêt artistique, engageraient ainsi des embauches massives de technicien.ne.s et comédien.ne.s de la région et un recours significatif aux prestataires techniques régionaux, au niveau du tournage comme de la post-production.

Au delà de son impact fort sur le développement des compétences régionales, ce fonds économique aurait également pour conséquence vertueuse de ne pas parasiter le fonds d'aide à la création avec certains projets à haut potentiel de divertissement mais ne présentant pas d'intérêt artistique particulier. Il permettrait ainsi mathématiquement de réserver le fonds d'aide actuel aux projets de création uniquement, et serait de son côté arbitré exclusivement sur des critères économiques.

